

Technicien(ne) en loisirs - Sport étudiant

Direction :

Direction des affaires étudiantes et communautaires –
Centre sportif

Numéro de référence :

24-S-50

Période d'affichage :

Du 2024-04-18 au 2024-05-01

Statut : Régulier à temps complet 35 heures

Horaire : Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30

Échelle salariale :

Taux horaire entre 23,82 \$ et 30,82 \$

Selon scolarité et expérience

Taux actuel selon la convention collective du personnel de soutien 2020-2023.

POSTULEZ ICI

Lieu de travail

[Centre sportif](#) du Cégep Édouard-Montpetit

(cliquez pour voir la carte)

Ce que vous allez faire :

- Vous agirez, en collaboration avec l'équipe du service des sports, en tant que personne responsable lors des parties à domicile des équipes sportives du cégep ;
- Vous développerez, organiserez et animerez des activités relativement au secteur intra mural et aux saines habitudes de vie
- Vous serez appelé à agir comme une des personnes déléguées du service des sports lors de rencontre du réseau du sport étudiant (RSEQ) et de l'Association canadienne du sport collégial (ACSC) ;
- Vous travaillerez à l'encadrement des activités d'autofinancement des équipes sportives en collaboration avec les entraîneurs ;
- Vous favoriserez le rayonnement du sport étudiant par la diffusion de nouvelles sur les différentes plates-formes numériques, par l'organisation et l'encadrement d'activité extraordinaires, etc.

Vous avez le profil si :

- Vous détenez un diplôme d'études collégiales avec champ de spécialisation approprié (techniques de loisirs) ou un diplôme ou une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente.
- Vous avez des connaissances pratiques dans le secteur de l'animation et du réseau du sport étudiant du Québec ;
- Vous êtes une personne responsable, ayant le sens de l'organisation, avec la capacité de travailler en équipe ;
- Vous êtes habile pour travailler avec les logiciels courants ainsi qu'avec les principaux médias sociaux.

Tests

- Français écrit 60 %
- Test de connaissances spécifiques en lien avec le poste

TRAVAILLER AU CÉGEP, c'est faire part d'un milieu de vie !

Le saviez-vous ?

La plupart de nos employés permanents ont commencé par un poste temporaire !

- + **Concilier sa vie personnelle et ses engagements professionnels** grâce à :
 - 4 semaines de vacances annuelles après 1 an, congé entre Noël et le jour de l'an, et 13 jours fériés et autres congés
 - Des assurances collectives flexibles et répondant à vos besoins et la cotisation au Régime de retraite des employés des organismes publics (RREGOP)
- + Œuvrer pour un établissement qui fait la **promotion des saines habitudes de vie** et qui a à cœur la santé de son personnel.
 - Accès aux cours du Centre sportif à tarifs réduits, accès aux cliniques du Cégep sur les heures de travail, tarifs réduits à la boutique locations plein air et bien plus !
- + **Contribuer à la réussite de plus 8000 étudiants**, jeunes et adultes, dans le plus grand cégep francophone au Québec et la plus importante maison d'enseignement en aérotechnique en Amérique du Nord!
- + Faire avancer la **cause environnementale** au sein d'un établissement accrédité Cégep Vert du Québec, niveau Excellence
- + Joindre une équipe de travail dynamique que vous côtoierez au travail, mais aussi lors des multiples activités de reconnaissance offertes (Activités sociales et sportives)